
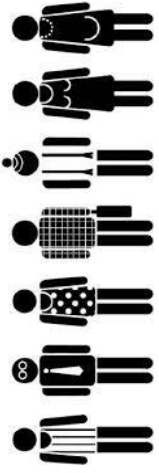






Titre de l'expérience ou du dispositif : **Ecrivain public**

<p>Opérateur du projet</p> 	<p>Contexte attendus, objectifs ou difficultés à surmonter pour le public concerné</p> <p>[La difficulté de maîtrise de la langue française, écrite en particulier, peut constituer un frein à l'accès au droit, pour le lien avec les administrations, pour payer ses impôts, accéder à un logement, à des soins, remplir un dossier de retraite...]</p>
	<p>Description déroulé, lieu, fréquence, publics concernés</p> <p>[La ville de Metz s'appuie sur des associations de proximité pour la mise en place dans chaque quartier "populaire", de permanences d'écrivains publics. Ces écrivains publics ont pour mission de répondre à des demandes ponctuelles, mais avant tout de permettre aux demandeurs de devenir progressivement autonomes. Pour ce faire, ils organisent des réunions thématiques (par exemple juste avant de remplir la feuille d'impôt) ou des marches administratives (pour découvrir physiquement des administrations comme la CAF, la CPAM...)]</p>
<p>Moyens</p> 	<p>Moyens humains et matériel mobilisés</p> <p>[La ville verse une subvention pour les postes d'écrivain public, subvention complétée par l'Etat, souvent les bailleurs sociaux.]</p>
<p>Partenaires</p> 	<p>Bilan Evaluation des effets et impacts directs, indirects sur l'intégration</p> <p>[Ces permanences d'écrivain public permettent de faire le lien entre habitants et administrations. L'écrivain public oriente également les publics vers d'autres associations ou structures comme le Point d'accès au Droit où se trouvent des interlocuteurs plus spécialisés.]</p>
<p>De ville à ville</p> 	<p>Transposition: les conditions d'une transposition dans une autre ville</p> <p> </p>
<p>Personne à contacter</p> 	<p> </p>